

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DELIBERATION

CANTON
DE SORGUES

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE SORGUES
84700

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

OBJET

Affectation des résultats 2024
Du budget de la Résidence
Autonomie Le Ronquet

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois septembre, le Conseil d'administration du CCAS de Sorgues, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans la salle du Conseil Municipal.
Sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

Del-2025-SEPTEMBRE-021
N-7.1.2

PRESENTS : T. Lagneau, S. Ferraro, C. Cambier, P. Carhier, J.-F. Laporte, D. Attuel, E. Roca, G. Julian, L. Armand, A. Narne, M. Cugy, O. Vincent, M.-J. Estin, C. Roche.

POUVOIR(S) :

S. Lagneau.

EXCUSE(S) :

H. Trinquet. E. Arrigani.

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R314-1 et suivants ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu le compte administratif 2024 de la Résidence Autonomie le Ronquet conforme au compte de gestion 2024 du comptable public ;

Considérant que les résultats de la gestion 2024 s'établissent comme suit :

BUDGET Résidence Autonomie le Ronquet	Résultat global de clôture 2023 reporté	Résultat de l'exercice 2024	Résultat global de clôture 2024
INVESTISSEMENT	131 896,60	21 488,71	153 385,31
EXPLOITATION	108 159,34	-78 940,67	29 218,67
TOTAL	240 055,94	-57 451,96	182 603,98

Résultat de clôture en investissement : recette de 153 385,31 € reportée sur la ligne 001 du budget 2025.

Résultat de clôture en exploitation : recette de 29 218.67 € à incorporer sur le budget 2026.

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APROUVE, l'affectation des résultats 2024 comme ci-dessus.

Adopté à : l'unanimité

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 26/09/2025.

Le Président,

Thierry Lagneau

